

PUBLICITE

INSTALLATION D'UN MANÈGE DANS LE PERIMETRE DES ANIMATIONS DE « NOEL A LIMOGES »

NOM DE LA MANIFESTATION : NOEL A LIMOGES

DATES : Novembre - Décembre 2021

LIEU : CENTRE-VILLE

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES A RESPECTER :

- Le manège devra être sur la thématique de Noël (par exemple : en forme de sapin de Noël)
- Il devra être équipé d'une passerelle pour personnes à mobilité réduite
- Emprise au sol : 150m² maximum
- Hauteur : 15 mètres maximum
- Nombre de places : 30 minimum
- Sonorisation : uniquement dans les nacelles si le manège en est équipé
- Puissance électrique : 20 ampères tri phase maximum
- Eclairage : leds

CONDITIONS D'OCCUPATION :

- Le prestataire devra s'engager à respecter les dates de montage et démontage ainsi que la durée et les horaires d'exploitation du manège définis par la Ville de Limoges.

- Tarifs 2021 appliqués au titre de l'occupation commerciale du domaine public, pour le village de Noël : 2,00 € par m² et par mois. Tout mois entamé sera facturé au pro rata d'occupation.

POUR CANDIDATER :

Les candidats devront adresser une proposition écrite à Mairie de Limoges, Direction du Domaine Public ; Place Léon Betoulle ; BP 3120 ; 87031 LIMOGES, CEDEX 1

Devra être joint un descriptif du manège (avec photos), les tarifs et les conditions d'exploitation.

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard **le 17 mai 2021 à midi.**

Tout intérêt manifesté postérieurement à cette date ne sera pas pris en compte.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats pourront s'adresser à Sarah FRACHET (Tél : 05 55 45 60 96 / Mail : sarah.frachet@limoges.fr).